

REMPORTER DES MARCHÉS À PLUSIEURS : SAVOIR CHOISIR ENTRE COTRAITANCE ET SOUS-TRAITANCE

mercredi 05 Juin 2019 - Atelier - CCI Entreprises - Mauguio

Savoir utiliser la cotraitance ou la sous-traitance pour gagner de nouveaux marchés. La différence entre co-traitance et sous-traitance, les avantages et risques de se positionner avec des partenaires. Ce rendez-vous s'inscrit dans un programme sur le thème "Faciliter l'accès et la réussite des PME dans les appels d'offres publics"



PRÉSENTATION

Cet atelier concerne les Chefs d'entreprises, dirigeants et collaborateurs dont la mission est de répondre à des appels d'offres.

Les marchés publics obéissent à des procédures plus ou moins complexes en fonction du montant global du marché et du type de fournitures, de services ou de travaux. La démarche, pour une entreprise, pour savoir comment répondre à un marché public nécessite un minimum de connaissances et de pratique.



PROGRAMME

Différence entre co-traitance et sous-traitance

- Liens contractuels
- Répartition des responsabilités

La cotraitance

- Définition et cadre réglementaire
- Modalités de constitution du groupement
- Les différentes formes de groupement et leurs implications
- Vie et dissolution du groupement
- Documents contractuels et réglementaires

La sous-traitance

- Définition et cadre réglementaire
- Qui peut sous-traiter, Quand ?
- Obligations du titulaire vis-à-vis de son sous-traitant
- Déclaration du sous-traitant : Règles et modalités
- Documents contractuels et réglementaires

Mise en pratique

- Identifier la meilleure stratégie sur plusieurs études de cas

Intervenant : Virginie VOQUE, Consultante experte en marchés publics.



COÛT

90 € HT par participants (108 € TTC)

Votre inscription est confirmée uniquement à la réception du chèque de 108 euros TTC à l'ordre de la CCI Hérault et envoyé par courrier à l'adresse : CCI Hérault - Direction de l'Appui aux Entreprises - Zone aéroportuaire Montpellier-Méditerranée - CS 90066 - 34137 Mauguio Cedex




INFORMATIONS PRATIQUES

- Date : mercredi 05 juin 2019 de 09h00 à 13h00
- Lieu : CCI Entreprises - Zone Aéroportuaire Montpellier-Méditerranée à Mauguio
- Coût : 90 € HT par participants (108 € TTC)
- **La participation est payante, le nombre de places est limité à 12 participants.**

Contact : Florence MARSAGLIA

Tél. 04 99 515 293

f.marsaglia@herault.cci.fr



Plan d'accès

Javascript is required to view this map.